

# **Votez pour le concours des « Stories d'Aqua » pour la promotion de l'aqua-écologie !**

Une story, c'est un film réalisé à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone ; C'est un format court (3 minutes) qui permet aux participants d'exprimer librement et dynamiquement ce que leur inspire le thème proposé, dans le genre de leur choix : reportage, fiction, interview, sketch... Une occasion d'explorer d'autres possibilités d'expression et d'exercer sa créativité.

Là, le principe est de **valoriser les connaissances et compétences « aqua-écologiques » des futurs professionnel-les** engagé-es dans les formations et transitions en aquaculture.

**Actuellement 6 stories d'aqua sont en lice jusqu'au 6 mai pour remporter des prix allant de 200 à 400€ ! Pour voter, c'est simple !** Rendez-vous sur la playlist des stories d'aqua en suivant le lien <https://www.youtube.com/playlist?list=PLZMM4JlkHWG2eh-omZ8gXExSQMl0769u7> et votez pour le(s) film(s) de votre choix.

A vous de jouer, et merci aux étudiants et à leurs encadrants pour leur participation !

*Emmanuelle Zanchi, Dominique Dalbin (Réso'Them), François Guerrier (L'institut Agro Rennes-Angers), avril 2022.*

**En savoir plus sur l'initiative du concours stories d'aqua...**

*A l'origine ?*

Ce concours prend sa source dans le cadre de l'animation du «

réseau aqua », reprise par Dominique Daldin ([Réso' Them eau](#)) et Emmanuelle Zanchi (Réso'Them-Elevage), avec l'appui d'IA Rennes, de l'ESNFEA et de l'inspection. La volonté est d'engager les établissements à travers la production de contenus informatifs, à la manière d'une « chaîne aqua-écologie » pour apprendre, valoriser et mutualiser au sein du réseau. Puis, l'idée a cheminé entre les acteurs du réseau pour expérimenter un format « pertinent, utile et réaliste » : les stories d'aqua. Et, pour lancer la dynamique, l'idée d'un défi et d'un concours est venue compléter ce dispositif.

*Qui peut participer ?*

Ce concours est proposé par [Réso'them](#) ; Il est ouvert aux élèves, apprentis, étudiants et stagiaires des établissements de formation en aquaculture et cultures marines, publics ou privés sous contrat avec un ministère.

*Comment participer ?*

Pour participer, il suffit d'inscrire votre/vos groupes d'apprenants à partir du 2 septembre 2021 et de leur faire réaliser et monter un film, d'une durée maximum de 3mn, sur le thème imposé : il devra aborder la problématique de l'aquaculture durable dans le contexte territorial, sur l'établissement et au niveau des apprentissages. Un même établissement peut envoyer au maximum trois vidéos (de trois groupes d'apprenants : bac, BTS, BPREA...)

*Quel cahier des charges ?*

Proposer un contenu tout public, et sur une durée maximale de 3 minutes, générique compris.

*Comment se fait la décision ?*

Elle se prend à partir

- de l'appréciation d'un jury composé par Réso'Them, le système national d'appui et des professionnels du

secteur. Il appréciera les productions à partir de 3 domaines d'égale importance (Qualité technique (image, son, cadrage, montage, durée), Qualité du scénario (enchaînement des séquences, originalité du traitement), Qualité du contenu (sujet, lien à la durabilité, problématiques et informations délivrées). Avec la possibilité d'accorder 2 points supplémentaires à une vidéo « coup de cœur »,

- de la prise en compte du vote du public qui est libre de son appréciation !